



Personnes avec incapacités et handicaps

L'Abitibi-Témiscamingue pourrait faire face au cours des prochaines années à une augmentation du pourcentage des personnes ayant une incapacité compte tenu du vieillissement de la population. Selon le recensement de 2001, plus de 12 200 personnes vivent avec des incapacités dans la région, ce qui correspond à environ 8,5 % de l'ensemble de notre population. Voici un portrait synthèse nous permettant de faire un tour rapide de cette thématique.

Coup d'oeil sur la démographie

Les personnes vivant avec des incapacités se répartissent comme suit en Abitibi-Témiscamingue : 29 % habitent Rouyn-Noranda, 28 % résident dans la Vallée-de-l'Or, près de 16 % sont en Abitibi-Ouest, 15 % se localisent en Abitibi et 12 % demeurent au Témiscamingue. Une part un peu plus grande d'hommes que de femmes souffre d'incapacités dans la région (52 % contre 48 %). Les incapacités affectent surtout les personnes appartenant aux groupes d'âge supérieurs, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes. Plus de 5 200 personnes ayant 65 ans et plus sont au prises avec une quelconque incapacité dans la région.

Personnes avec incapacités, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Nombre	Hommes	Femmes	Aînés
Abitibi	1 870	990	880	870
Abitibi-Ouest	1 915	1 050	865	810
Rouyn-Noranda	3 560	1 765	1 795	1 580
Témiscamingue	1 455	740	725	600
Vallée-de-l'Or	3 425	1 780	1 645	1 380
Région	12 225	6 320	5 905	5 240

Note : À cause des arrondissements, les sommes peuvent ne pas correspondre à l'addition des parties.

Source : Statistique Canada, recensement 2001.

Parmi les 12 100 personnes avec incapacités vivant dans les ménages privés de l'Abitibi-Témiscamingue, environ 7 800 vivent au sein d'une famille. Il peut s'agir d'un couple, avec ou sans enfants, ou encore d'une famille monoparentale. Parmi les 4 325 autres personnes n'appartenant pas à une famille au sens du recensement, 3 465 vivent seules, les autres partageant leur quotidien avec des personnes qui leur sont apparentées ou avec des colocataires.

Personnes avec incapacités dans les ménages privés, région, 2001

Nombre total de personnes dans les ménages privés	12 100
Nombre de personnes hors famille de recensement	4 325
Vivant avec des personnes apparentées	425
Vivant avec des personnes non apparentées	435
Vivant seules	3 465
Nombre de membres d'une famille de recensement	7 780

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Les bons mots

Incapacité : réduction résultant d'une déficience partielle ou totale de la capacité d'accomplir normalement une activité ou dans des limites considérées comme normales. L'incapacité peut débuter par une maladie, un trouble ou un traumatisme et peut conduire à un handicap. Une personne ayant une incapacité n'est pas nécessairement handicapée.

Personne handicapée : personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. Une personne handicapée présente nécessairement une incapacité.

À propos de la formation

La population avec incapacités de l'Abitibi-Témiscamingue âgée de 15 à 24 ans compte un plus fort pourcentage de gens ne fréquentant pas l'école que celle non ainsi affectée (55 % contre 33 %). En fait, 235 personnes vivant avec une incapacité ne vont pas à l'école. Parmi les quelque 200 personnes qui s'y rendent, la part de celles qui étudient à temps complet est moins élevée que celle prévalant chez les personnes sans incapacité (37 % contre 62 %). On compte tout de même 160 personnes avec incapacités fréquentant sur cette base une institution d'enseignement dans la région; une quarantaine font de même à temps partiel.

Pour ce qui est du plus haut niveau de scolarité atteint parmi la population de 15 ans et plus avec incapacités, 8 055 personnes sont sans diplôme secondaire; parmi elles, environ 6 100 n'ont pas atteint la 9^e année alors que 1 945 autres ont poursuivi de la 9^e à la 13^e année sans toutefois décrocher de diplôme. Par contre, 1 700 individus ont obtenu leur diplôme de niveau secondaire : 1 175 ont un diplôme d'études secondaires et 500 ont un diplôme d'études professionnelles. Environ 950 ont en poche un diplôme d'études collégiales et pas loin de 300 ont complété avec succès des études universitaires.

Le marché du travail

Dans la région, la population active de 15 ans et plus vivant avec des incapacités regroupe un peu plus de 2 300 personnes; parmi elles, environ 1 800 sont en emploi. Leurs taux d'activité et d'emploi sont de beaucoup inférieurs à ceux des personnes sans incapacité. Quant à leur taux de

chômage, il est plus important. L'Abitibi-Témiscamingue compte 9 350 individus inactifs sur le marché du travail parmi les personnes ayant des incapacités. Les taux d'activité et d'emploi des hommes sont plus importants que ceux des femmes, signe d'une meilleure intégration au marché du travail. Au total, la région compte 260 travailleurs autonomes vivant avec des incapacités; on les retrouve tant dans les entreprises constituées en société que dans celles qui ne le sont pas.

Le revenu moyen d'emploi annuel de la population avec incapacités est d'environ 24 300 \$ en Abitibi-Témiscamingue. Cela correspond à près de 3 700 \$ de moins que celui de la population sans incapacité. Cet écart est surtout attribuable au travail à temps complet puisque le revenu moyen d'emploi à temps partiel des personnes avec ou sans incapacité est à peu près identique. Le revenu moyen d'emploi des hommes avec incapacités se situe à plus de 29 100 \$ en Abitibi-Témiscamingue alors que celui des femmes est de près de 15 900 \$.

Santé et environnement social

Dans la région, les incapacités les plus fréquentes sont celles liées à l'agilité, à la mobilité, à l'audition et aux activités intellectuelles ou à la santé mentale. Au total, environ quatre personnes sur dix sont indisposées par une incapacité dite modérée ou grave. Ce sont surtout les femmes et les personnes âgées qui sont le plus touchées par ce type d'incapacité.

Environ 29 % des personnes de 15 ans et plus vivant avec une incapacité dans la région jugent leur santé excellente ou très bonne, 37 % la disent bonne et 35 % la considèrent moyenne ou mauvaise. Les hommes perçoivent en plus grande part que les femmes leur santé comme étant moyenne ou mauvaise (37 % contre 32 %). Près de six personnes avec incapacités sur dix de la région croient que leur santé mentale est excellente ou très bonne et environ trois sur dix la jugent bonne.

La part des personnes avec incapacités de la région bénéficiant d'un soutien social élevé est plus forte ici qu'en province (76 % contre 70 %). Moins de 20 % des personnes vivant avec une incapacité disposent dans la région d'un indice de soutien social qualifié de faible. Cette proportion est de 27 % à l'échelle du Québec. Peu importe leur sexe ou leur âge, les gens d'ici vivant avec des incapacités se disent mieux entourés de manière générale que ceux du Québec.

De plus, les personnes avec incapacités de la région sont en proportion moins nombreuses que celles de la province à être insatisfaites de leur vie sociale (14 % contre 22 %). En Abitibi-Témis-camingue, 13 % des personnes de 15 ans et plus vivant avec des incapacités sont confinées dans leur demeure ou éprouvent des contraintes à la quitter. Environ 44 % des personnes avec incapacités ont besoin d'aide dans leurs activités quotidiennes; 80 % d'entre elles en reçoivent; 23 % de celles-ci disent avoir un besoin accru.

Données relatives à la formation et au marché du travail, population avec et sans incapacité, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Personnes avec incapacités	Personnes sans incapacité
Fréquentation scolaire (15-24 ans)		
Ne fréquentant pas l'école	54,7 %	32,8 %
Féquentant l'école temps complet	37,2 %	61,9 %
Fréquentant l'école temps partiel	9,3 %	5,3 %
Marché du travail (15 ans et plus)		
Population active	2 335	68 215
Population occupée	1 810	58 870
Chômeurs	525	9 345
Inactifs	9 350	35 280
Taux d'activité	20,0 %	65,9 %
Taux d'emploi	15,5 %	56,9 %
Taux de chômage	22,5 %	13,7 %
Revenu moyen d'emploi	24 281 \$	27 979 \$
Temps complet	35 579 \$	39 075 \$
Temps partiel	19 371 \$	19 119 \$
Revenu moyen d'emploi des hommes	29 114 \$	34 125 \$
Temps complet	40 907 \$	44 463 \$
Temps partiel	23 595 \$	24 196 \$
Revenu moyen d'emploi des femmes	15 894 \$	20 321 \$
Temps complet	24 304 \$	30 632 \$
Temps partiel	12 589 \$	13 804 \$

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Part des personnes avec incapacités ayant déclaré un indice de soutien social faible, région, 1998

	Région (%)	Québec (%)
Hommes		
Avec incapacité	18,1	29,1
Sans incapacité	23,8	21,5
Femmes		
Avec incapacité	19,8	25,4
Sans incapacité	14,3	15,5
15-64 ans		
Avec incapacité	24,2	30,9
Sans incapacité	20,1	19,1
65 ans et plus		
Avec incapacité	ND	19,5
Sans incapacité	ND	12,7
Total		
Avec incapacité	18,9	27,0
Sans incapacité	19,2	18,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998 et Enquête sociale et de santé 1998. Compilation : Office des personnes handicapées du Québec 2002.

Le transport

Dans la Vallée-de-l'Or, trois services de transport adapté sont en opération; l'un dessert la ville de Val-d'Or, l'autre est actif à Malartic et Rivière-Héva alors que le troisième couvre la ville et la paroisse de Senneterre. À Rouyn-Noranda, le transport adapté rejoint les gens des quartiers de Granada, Beaudry et Lac Dufault ainsi que ceux habitant les limites de l'ancienne ville. Tout le Témiscamingue est couvert par un service de transport adapté. En Abitibi, seule la ville d'Amos dispose du transport adapté. En Abitibi-Ouest, cinq municipalités sont desservies : La Sarre, Macamic, Poularies, Palmarolle et Ste-Germaine-Boulé.

En 2002, la clientèle desservie par les huit corporations de transport adapté de la région s'élevait à 1 961 personnes. On a enregistré au-delà de 110 000 déplacements, la grande majorité par minibus. On retrouve en Abitibi-Témiscamingue 16 minibus ayant couvert près de 560 000 km en service régulier. Plus de 1 700 déplacements ont été effectués par des taxis; une vingtaine d'autres l'ont été grâce aux taxis adaptés. De plus, 3 760 déplacements ont été faits hors de la région. Enfin, Autobus Maheux met à la disposition des personnes en fauteuil roulant un autobus adapté.

Le loisir

La pratique du loisir peut être très importante pour une personne souffrant de handicap puisqu'elle facilite l'insertion sociale. À la suite de la réalisation d'une étude sur le loisir en Abitibi-Témiscamingue, publiée en 2002 et ayant rejoint 218 individus, on retient que 70 % des répondants pratiquent des activités de loisir autres que l'activité physique. Près de la moitié des répondants voudraient bien en faire plus. Les jeunes personnes handicapées soulignent davantage que leurs aînés le manque d'activités de loisir. La timidité, la peur de déranger et le manque de réseautage limitent le loisir des personnes handicapées de la région, surtout chez les femmes. Les problèmes de transport ainsi que l'adaptation des lieux constituent d'autres limites. Les répondants ayant participé à l'étude ont indiqué pratiquer des activités physiques dans une proportion de 60 %.

L'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe près d'une trentaine de clubs locaux et environ 2 000 personnes. Le Centre de Plein air du lac Flavrian offre de courts séjours pour les personnes handicapées de la région. Neuf organismes offrent des activités de jour à la clientèle adulte affectée par une déficience physique ou intellectuelle ou par un trouble envahissant du développement. Les besoins sont plus importants que l'offre disponible alors que le besoin d'accompagnement fait défaut.

L'habitation

Dans la région, les personnes ayant des incapacités sont majoritairement propriétaires (51 %), les hommes l'étant plus que les femmes. Les aînés représentent la part la plus importante de locataires (45 %). Une recherche publiée en 2002 indique qu'à cause de problèmes de mobilité, les logements des personnes handicapées vivant en HLM se retrouvent surtout dans ceux qui accueillent les personnes âgées. Seulement une dizaine de logements leur sont réservés dans les HLM de l'Abitibi-Témiscamingue. Ceci n'empêche pas que certains logements et aires communes soient aménagés de façon à permettre aux personnes handicapées se déplaçant en fauteuil roulant d'y vivre. Sur les six coopératives d'habitations ayant participé à l'étude, aucune n'est accessible aux fauteuils roulants. Du côté des 300 unités de logement gérées par 9 des 18 organismes à but non lucratif d'habitation de la région, 13 sont accessibles en fauteuil roulant; une quinzaine de personnes à mobilité réduite y vivent.

Bon an, mal an, une ou deux adaptations majeures de domicile sont réalisées dans la région grâce au programme de la Société de l'assurance automobile du Québec. Deux à quatre le sont aussi par le biais de la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Le Programme d'adaptation de domicile de la Société d'habitation du Québec s'adresse aux personnes vivant avec une déficience physique. Les délais d'attente sont longs bien qu'ils aient été réduits. En 2003, l'organisme a finalisé 11 dossiers en Abitibi-Témiscamingue. Plus de 154 000 \$ ont alors été versés. On estime qu'au printemps 2003, 85 demandes étaient en attente. Le manque de ressources en ergothérapie explique en partie cette situation.

Répit, dépannage, gardiennage

Les services de répit et de dépannage disponibles dans la région demeurent insuffisants, surtout par rapport aux parents d'enfants lourdement handicapés ou pour les ressources de type familiales hébergeant des cas lourds. Les besoins des familles pour du répit sont plus importants pour celles où se retrouvent des jeunes (5 à 15 ans) et pour celles où l'on retrace des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. L'entourage constitue un point d'ancrage fort important pour les familles ayant besoin de répit, surtout dans un contexte où les jours couverts par une allocation sont moins importants que les jours utilisés. Les centres à la petite enfance et les garderies privées de la région accueillent une quarantaine d'enfants handicapés. Une table régionale pour l'intégration des enfants handicapés en service de garde est active. Elle a pour mandat de favoriser l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde en milieu scolaire, les centres à la petite enfance et les garderies.

L'organisation des services

La santé et services sociaux

Le Centre de réadaptation (CR) La Maison se spécialise en déficience physique et dans les troubles envahissants du développement. Le CR Clair Foyer rend disponibles des services de réadaptation en déficience intellectuelle. Chacun dispose de cinq points de services dans la région. Une unité de réadaptation fonctionnelle intensive dessert les personnes souffrant d'un accident vasculaire-cérébral ou d'un traumatisme crânien à Macamic. Quelques lits pour de tels cas sont aussi disponibles au centre hospitalier de Rouyn-Noranda.

Une quarantaine d'organismes communautaires desservent les personnes handicapées de la région. Huit interviennent presque exclusivement en santé mentale. Quatre associations de parents d'enfants souffrant de déficience intellectuelle ou physique sont à l'œuvre, une douzaine d'autres desservent une clientèle vivant avec une déficience intellectuelle ou physique. Seize organismes se vouent à une clientèle vivant avec une déficience physique et un autre se consacre exclusivement à la déficience intellectuelle. Un groupe communautaire à vocation régionale intervient auprès des personnes ayant des troubles envahissants du développement, soit la Société de l'autisme région Abitibi-Témiscamingue. Divers organismes offrent du support aux parents, certains se préoccupent de transport adapté, d'autres agissent pour la promotion et la défense des droits. Le répit-dépannage, le gardiennage et le loisir figurent aussi parmi les champs d'intervention.

L'Agence de santé et de services sociaux de la région dispose de programmes spécifiques pour la déficience physique et intellectuelle et réserve des fonds pour le maintien à domicile des personnes handicapées. Elle dispose aussi d'un programme visant les personnes ayant des troubles envahissants du développement. La majeure partie des soins et des services en santé mentale est décentralisée; des tables sont à l'œuvre dans chacun des territoires et un comité régional coordonne les efforts. L'expertise en soins psychiatriques se concentre à Malartic.

La question de l'employabilité

La région compte trois centres de travail adapté : les Ateliers Kami de Ville-Marie ainsi que les Ateliers Manutex et Témabex de Rouyn-Noranda. Ces entreprises emploient au moins 60 % de personnes handicapées productives mais non compétitives sur le marché du travail. Ce programme amène certaines à se diriger vers des emplois non subventionnés.

Emploi-Québec a adopté une stratégie s'adressant spécifiquement aux personnes handicapées. Elle vise à leur offrir des services intégrés tout en reconnaissant les problématiques spécifiques liées à leur insertion au marché du travail. Le programme concernant les contrats d'intégration au travail relève de ce ministère. Il favorise l'embauche et le maintien en emploi en milieu de travail régulier des personnes handicapées. Les compensations peuvent rembourser une portion du salaire pour le manque à gagner de l'employeur, financer le manque de productivité lié au handicap de l'employé, les adaptations des postes de travail, les ser-

vices d'interprétation et l'encadrement supplémentaire requis. Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue développe et améliore l'employabilité des personnes aux prises avec des problèmes d'insertion socioprofessionnelle, dont les personnes handicapées.

La table régionale de travail, coordonnée par l'OPHQ, se préoccupe de sensibiliser les employeurs et la population en général par rapport à l'intégration au travail des personnes handicapées. Elle est à l'origine d'une première campagne de sensibilisation menée en 2004; une deuxième phase est prévue pour 2005. Cinq tables locales ainsi qu'un comité régional voient pour leur part à l'intégration au travail des personnes handicapées ne cadrant pas dans les programmes existants. Au niveau régional, deux personnes coordonnent la démarche et accompagnent les tables locales. Dans chaque territoire, un coordonnateur et des superviseurs en entreprise soutiennent les personnes handicapées dans l'accomplissement de leurs tâches et font le lien avec l'employeur.

L'Office des personnes handicapées

En Abitibi-Témiscamingue, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) gère le programme relatif aux centres de travail adapté ainsi que celui concernant l'expérimentation (dont découle le projet de recherche sur l'approche socio-dynamique d'intégration des personnes autistes par l'art). Les demandes pour les services individuels sont traitées à Drummondville; une ligne sans frais dessert la clientèle régionale. Les services à la collectivité sont dispensés à partir de la région (promotion, coordination sectorielle et intersectorielle et représentations). Trois nouvelles directions, dédiées exclusivement à l'intervention collective régionale, ont été créées. L'Abitibi-Témiscamingue relève de celle de l'Ouest, localisée à Montréal (qui dessert aussi l'Outaouais, Laval, la Montérégie et Montréal).

Sources

Office des personnes handicapées du Québec. *Portrait statistique de la population avec incapacité, région de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2003.

Dagenais, Hélène. Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, UQAM. *Portrait des besoins et des services. Les personnes ayant des incapacités dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2^e édition, août 2004.

Dugré, Suzanne et Louise Sylvain. *Loisir en Abitibi-Témiscamingue, les besoins et la satisfaction en matière de loisir et d'activité de jour concernant les personnes handicapées*, 2001.

Statistique Canada. *Profil de la population avec et sans incapacité de l'Abitibi-Témiscamingue*, recensement 2001 (commande spéciale de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue).

Dugré Suzanne et Louise Sylvain. *Les besoins et la satisfaction en matière de répit-dépannage, gardiennage et services de garde concernant les personnes handicapées en Abitibi-Témiscamingue*, mai 2001.

Thomas, Daniel et Louise Sylvain. *Les besoins et la satisfaction en matière de logement des personnes ayant une incapacité liée à la mobilité en Abitibi-Témiscamingue*, novembre 2002.